

Le 8 septembre 2022

**DÉCLARATION DE LA LIEUTENANTE-GOUVERNEURE JANICE C. FILMON À
L'OCCASION DU DÉCÈS DE SA MAJESTÉ LA REINE ELIZABETH II**

C'est avec une immense tristesse que Son Honneur et moi avons appris le décès de Sa Majesté la reine Elizabeth II.

Pendant plus de sept décennies, Sa Majesté a été respectée et vénérée pour son leadership constant, son engagement inébranlable et son service aux citoyens du Manitoba, du Canada et du Commonwealth.

Sa Majesté a entretenu une merveilleuse relation avec la population du Manitoba lors des six visites qu'elle a faites dans notre province. Elle a passé du temps dans les grandes et les petites collectivités de notre province et a ainsi formé de nombreux liens durables.

De sa première visite en tant que princesse en 1951 et jusqu'à sa plus récente à titre de reine en 2010, elle a été accueillie avec amour et admiration pour son service envers les Canadiens et son dévouement à servir ses sujets dans le monde entier avec dignité, grâce et humilité.

Au nom de la population manitobaine, j'offre mes plus sincères condoléances à la famille bien-aimée et dévouée de Sa Majesté. La famille royale poursuivra son œuvre avec la même loyauté et le même engagement pendant plusieurs générations encore.

Je partage avec la population canadienne et l'ensemble du Commonwealth un profond sentiment de perte à l'occasion de son décès.

Puisse Sa Majesté reposer en paix. Longue vie au Roi.